



Auvers le Hamon

Bulletin trimestriel n° 24

Date de parution : octobre 2017

Le mot du Maire...

Après un été 2017 plutôt irrégulier, l'automne semble commencer conformément à la saison.

C'est bien sûr la reprise des activités des associations pour la plupart d'entre elles. Les Amis des orgues et l'Association du Patrimoine se sont regroupées pour en faire une seule qui prend pour nom "l'association des patrimoines". C'est une très bonne idée qui permettra d'avoir une équipe très solide.

Nos jeunes scolaires ont eux ressorti leur cartable et repris le chemin de l'école: pour l'école Maurice Cantin, 118 élèves sont inscrits dans 5 classes et pour l'école St Charles, 87 élèves dans 4 classes.

Les travaux du groupe scolaire ne sont pas terminés. Les nouvelles toilettes sont définitivement aménagées, mais le pôle restauration et cuisine ne sera livré qu'à la fin d'octobre. Enfin, la partie en construction avec une classe, une garderie et une salle de réunion devrait se terminer en début d'année 2018. L'ancienne cantine et la cuisine étant en travaux, la municipalité a décidé de conduire les enfants en bus à la salle des fêtes. Ce système semble donner satisfaction, en attendant la nouvelle cuisine plus grande et aux normes.

Les travaux sur les logements locatifs des lotissements du Prieuré et de la Couture ont commencé pendant l'été. Si le temps le permet, ils seront terminés au deuxième trimestre 2018.

Suite aux demandes de nombreux riverains de la LGV (une douzaine à Auvers), les responsables de la société Eiffage ont accepté d'étudier de nouvelles mesures concernant les nuisances sonores. Espérons que ces réponses ne seront pas que des mots, et qu'elles viendront atténuer les nuisances réelles que les habitants subissent.

Enfin, beaucoup d'entre vous le savent déjà, nous espérons concrétiser l'arrivée dans notre commune d'un médecin généraliste. Ce médecin d'origine roumaine est venu nous rencontrer pour un premier contact avec les professionnels de santé. Mais rien n'est fait, il faut rester prudent car nous ne pouvons pas encore être certains de sa réponse. Tout doit être mis en place pour bien l'accueillir. Soyons optimistes...

Bonne fin d'année 2017.

P. Legay



Le Prieuré

Le Prieuré: Où en est-on?

La validation du permis de construire est toujours en cours par les services instructeurs: urbanisme, prévention incendie, DRAC Direction Régionale des Affaires Culturelles (monuments historiques). Avant tous travaux, des sondages archéologiques préventifs seront réalisés à la demande du Préfet de région.

Ce sera l'occasion de mieux connaître l'histoire du Prieuré et de ses abords et d'organiser les travaux sans risque de détruire les vestiges anciens.

La consultation des entreprises va être lancée en octobre. Espérons que les travaux s'enchaînent début 2018.



Festivités de l'été



Notre période estivale a été rythmée par de nombreuses manifestations et festivités.

Le comice et son repas « entrecôte », a accueilli comme de coutume de nombreux visiteurs.

Pour la journée du 14 juillet, le comité de loisirs organisait une sympathique journée au plan d'eau, avec jeux, repas et soirée dansante. Une bonne fréquentation tout au long de la journée et au feu d'artifice, est venue récompenser le travail des bénévoles.

Durant ce même temps, les associations « Génération Mouvement », les arts créatifs et le fleurissement ont exposé leurs travaux au Prieuré.

Le 25 août, le Festival de musique baroque faisait escale à l'église St Pierre, pour un concert de clavecin. Les festivaliers ont à nouveau apprécié le cadre de l'église et des jardins du Prieuré.

Enfin, la saison s'est achevée avec les Journées Européennes du Patrimoine où pour l'occasion, les associations du patrimoine et du fleurissement ont mis en valeur la serre du Prieuré.

N'oublions pas les prochains rendez-vous.

Ecole Publique

Rentrée 2017 à l'Ecole Maurice Cantin.

Les 119 élèves ont repris le chemin de l'école en musique le lundi 4 septembre 2017.

Cette année, les classes se mettront au vert avec des projets nature (jardin, poulailler...), développement durable (eau, recyclage...).

Des classes découvriront le milieu maritime pendant une semaine au printemps 2018.

Bonne année scolaire à tous.



Ecole Privée

Les 87 élèves de l'école St Charles ont repris le chemin de l'école le vendredi 1^{er} septembre lors du petit déjeuner de rentrée offert aux enfants et à leur famille. Chacun a retrouvé son enseignante et sa classe.

Anne-Sophie Chevreuil, directrice, Claire Chauchard - Jessica Mokdad, aide-maternelle: 19 PS - MS

Elisabeth Houdouin: 25 GS - CP

Amélie Moreau: 21 CE1 - CE2

Cécile Novello: 22 CM1 - CM2

Les horaires sont les suivants : 8h40-11h45 / 13h10-16h20 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Une garderie est à disposition des familles les jours de classe de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h45.

Comme tous les ans, des élèves de Toute Petite Section (enfants nés en 2015) seront accueillis progressivement notamment lors de mercredis matin en petits groupes. N'hésitez pas à vous adresser à la directrice pour de plus amples renseignements.

Permis de conduire

Gagner du temps - Faites vos démarches en ligne !

La plupart des permis de conduire sont accessibles en ligne. Plus besoin de remplir et d'envoyer des formulaires papier. Plus besoin de vous déplacer en préfecture pour les effectuer !

Site de l'ANTS: <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>



Quelles sont les démarches accessibles en ligne ?

- Demande de fabrication d'un nouveau permis de conduire pour vol, perte, détérioration, changement d'état-civil, prorogation de validité, restitution après suspension,
- Demande de titre suite aux examens du permis de conduire,
- La validation d'un diplôme professionnel ou la conversion d'un brevet militaire.

Quelles sont les pièces à prévoir ?

- Une photo d'identité et/ou un code photographie numérique (certifiée ANTS).

Un scan ou une photo de:

- Une pièce d'identité en cours de validité;
- Un justificatif de domicile récent.

Autres pièces selon la demande:

- Vol: le récépissé de la déclaration de vol du permis établi par les forces de l'ordre;
- Détérioration, changement d'état-civil, prorogation : un scan ou une photo recto/verso du permis de conduire actuel;
- Changement d'état-civil: un scan ou une photo de votre livret de famille ou d'un jugement justifiant ce changement.

Carte d'identité-rappel

La carte d'identité à portée de clic ! Site de l'ANTS: <https://predemande-cni.ants.gouv.fr/>

- Pré-remplir la demande en ligne
- Prendre rendez-vous auprès de la mairie de Sablé sur Sarthe (mairie équipée de bornes biométriques) au 02.43.62.50.13.
- Vous présenter avec le numéro de pré-demande et toutes les pièces demandées (copie intégrale de naissance, justificatif de domicile, photo, ancienne carte) pour la prise d'empreintes digitales.
- Retirer la carte d'identité à la mairie de Sablé sur Sarthe.

Animaux errants



Informations sur les modalités de prise en charge des animaux errants (conformément à l'article R211 -12 du code rural)

Les animaux trouvés errants sur le territoire de la commune sont envoyés à la fourrière intercommunale située aux: Ateliers Communautaires rue de la Fouquerie 72300Solesmes.

Elle peut être jointe au numéro suivant: 02.43.92.16.57

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h45 à 17h00 (sauf vendredi 16h00).

Quelques dates à retenir

OCTOBRE

- 3 RAM - Relais Assistantes Maternelles
- 6 Rencontre jeux - LUDOTHÈQUE
- 8 Loto - SOCIÉTÉ DE PÊCHE
- 13 Soirée - APEL ST CHARLES
- 17 Préparation - Calendrier des fêtes 2018
- 20 Loto - UCAP
- 21-22 10 ans - UCAP

NOVEMBRE

- 3 Rencontre jeux - LUDOTHÈQUE
- 7 RAM - Relais Assistantes Maternelles
- 8 - 10 Concours de belote - FLEURISSEMENT
- 11 - 12 Concours de belote - FLEURISSEMENT
- 11 Commémoration de l'Armistice 1914-1918
- 19 Vide ta chambre - APEL ST CHARLES
- 24 Bal - AÎNÉS RURAUX
- 24 - 25 Marché de Noël - APEL ST CHARLES
- 25 Soirée - AMICALE POMPIERS
- 26 Concert Sainte-Cécile - HARMONIE MUNICIPALE
- 29 Décoration de Noël à la salle des fêtes – Fleurissement, enfants et résidents de la Maison de Retraite

DECEMBRE

- 1er Rencontre jeux - LUDOTHÈQUE
- 3 Bourse aux jouets - APEEP
- 5 RAM - Relais Assistantes Maternelles
- 8 – 9 Téléthon - COMITÉ DE LOISIRS
- 12 Repas de Noël - AÎNÉS RURAUX
- 22 Spectacle de Noël - COMITÉ DE LOISIRS

La Compagnie des jeux - Ludothèque

Une ludothèque ouverte à tous « La Compagnie des jeux » vous accueille tous les mercredis de 16h30 à 18h30 et un samedi sur 2 (les semaines paires) de 10h à 12h.

Nous vous proposons et nous vous attendons à nos soirées-jeux gratuites au Prieuré d'Auvers le Hamon de 18h à 22h, le premier vendredi du mois:

6 octobre - 3 novembre - 1er décembre

Renseignements: 06.76.84.47.10 ou 06.31.40.23.62

Générations Mouvement Aînés Ruraux

Le calendrier des randonnées du 20/10/2017 au 23/01/2018, organisées par les randonneurs d'Auvers est disponible en mairie. Renseignements auprès de Brigitte et Arthur SANIOSSIAN au 02.43.95.52.39 ou Fernand LEROY au 02.43.92.12.75 ou Roger SAMOYEAU au 02.43.95.52.17

Les événements à venir

Commémoration du 11 novembre 1918



Vous êtes tous invités à la commémoration du 11 novembre qui se déroulera à 11h au monument aux morts. Le rendez-vous est fixé à la mairie pour le départ du défilé à 10h45. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur à la salle des fêtes.

Loto Société de pêche



Loto dimanche 8 octobre 2017 organisé par la Société de pêche à la salle des fêtes - ouverture des portes à partir de 12h00 / début des jeux 14h00 - Animation MANU

Cartes joker: 2 euros la carte / 5 euros les 3

Sandwich, gâteaux, confiserie et buvette

Loto UCAP



Super loto 21 octobre 2017 organisé par l'UCAP salle des fêtes - ouverture des portes à 18h30 / début 20h30

Prix des cartes: 2 euros / 10 achetées = 2 cartes gratuites -

Buvette / casse - croute - Sans réservation

Sacs jaunes

Rappel: les sacs jaunes sont distribués à la mairie **les mercredis et samedis matin.**

Coordonnées

Commune d'Auvers le Hamon

5 place de la Mairie

72300 AUVERS LE HAMON

Téléphone : 02.43.95.31.13

Télécopie : 02.43.92.48.32

Messagerie : mairie.auverslehamon@wanadoo.fr

Site: www.auverslehamon.mairie72.fr

Horaires ouverture Mairie :

Lundi et Vendredi de 8h30 à 12h00
et 14h00 à 17h30

Mardi - Mercredi - Jeudi de 8h30 à 12h00

Samedi de 9h00 à 12h00 (hors vacances scolaires)

Horaires ouverture Agence postale :

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
de 8h45 à 12h00

Le samedi de 9h00 à 11h00

Fermé le mercredi